

Département de la Savoie - Archives départementales

Fonds de la justice de paix de
Saint-Jean-de-Maurienne-Nord

Répertoire numérique détaillé

Cote : 2L43 1-5
Date : 1807-1812

Auteur : Camille Gautron, assistante de traitement des fonds, sous la direction
de Sylvie Claus, cheffe de service des Archives départementales de la Savoie

Introduction

Zone d'identification

Cote :

2L43 1-5

Date :

1807-1812

Description physique :

Importance matérielle : 5 unités de description soit 0,14 ml.

Langue des unités documentaires :

Français.

Auteur :

Camille Gautron, assistante de traitement des fonds, sous la direction de Sylvie Claus, cheffe de service des Archives départementales de la Savoie

Description du profil :

Nom de l'encodeur :

Langue :

Origine :

France. Justice de paix (Saint-Jean-de-Maurienne-Nord, Savoie)

Biographie ou Histoire :

Évolution du ressort

Le ressort de la justice de paix est le canton. Le canton de Saint-Jean-de-Maurienne-Nord est composé des communes suivantes : Albanne, Albiez-le-Jeune, Albiez-le-Vieux, Châtel, Hermillon, Montdenis, Montpascal, Montricher, Montvernier, Pontamafrey, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien, Villargondran.

Il s'agit d'une partie des communes de l'ancien canton de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne ainsi que des communes de l'ancien canton de Valloire supprimé. En effet, l'arrêté du 8 décembre 1801 réduit le nombre de cantons. Comme le recrutement des juges de paix se faisait plus aisément à la ville qu'à la campagne, chaque chef-lieu d'arrondissement devint le chef-lieu de deux cantons.

Personnel

La justice de paix est présidée par un juge, élu jusqu'en 1814. Deux juges se succèdent pendant la période : Pierre François Thiabaud (an X) et Joseph Ignace Deschamps (1807, 1810-1812). Lors de l'exercice du mandat du juge Deschamps, le siège de la justice de paix se trouve dans sa maison d'habitation au n°2 de la rue bonrieux à Saint-Jean-de-Maurienne.

Un greffier assiste le juge et ses suppléants. Il s'agit de Rogès en 1810-1811.

Histoire de la conservation :

Les archives de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne ont été conservées dans les locaux du palais de justice de Saint-Jean-de-Maurienne après la disparition de la juridiction. Le tribunal d'instance de Saint-Jean-de-Maurienne qui lui a succédé, a versé les archives de la justice de paix aux Archives départementales de la Savoie en plusieurs fois : le 22 novembre 1989, en 1994, le 2 novembre 1999 et le 21 décembre 2009. Les archives ont été rangées en attente de classement.

Par ailleurs, quelques archives de la période révolutionnaire sont restées avec les archives de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne puisque ces deux administrations ont partagé les mêmes locaux à certaines

périodes. Le 27 novembre 2024, les archives municipales de Saint-Jean-de-Maurienne ont ainsi restitué une liasse de documents provenant de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne.

À partir de 2021, les Archives départementales ont débuté un chantier de collecte et d'inventaire des archives des justices de paix et de mandement de l'ensemble de la Savoie. De février à mars 2026, l'ensemble des archives de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne a été classé, décrit, conditionné et réparti dans 5 sous-séries selon la période : justice de paix révolutionnaire de Saint-Jean-de-Maurienne puis de Saint-Jean-de-Maurienne Nord et Sud (2L42, 2L43, 2L44), justice de mandement sarde (8FS28) et justice de paix moderne (4U25). Le présent instrument de recherche décrit le fonds de la justice de paix révolutionnaire du canton de Saint-Jean-de-Maurienne-Nord de 1807 à 1812 (2L43).

Modalités d'entrée :

Versement le 22 novembre 1989, en 1994, le 2 novembre 1999 et le 21 décembre 2009 du tribunal d'instance de Saint-Jean-de-Maurienne.

Restitution le 27 novembre 2024 de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne.

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

Le fonds de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne-Nord est lacunaire. En effet, il ne couvre que quelques années sur l'ensemble de la durée d'existence de cette juridiction (1807 et 1810 à 1812). Il s'agit de minutes civiles : actes extra-judiciaires, procès-verbaux de conciliation, jugements civils. Les actes extra-judiciaires, également appelés actes civils, sont généralement composés de tutelles, curatelles, délibérations du conseil de famille, apposition et levées de scellés, prestations de serment. Pour l'année 1812, il ne s'agit que d'un répertoire chronologique et de quelques actes épars.

Les fonctions de simple police sont normalement gérées par un tribunal de simple police commun aux justices de paix des cantons Nord et Sud de Saint-Jean-de-Maurienne. Les archives de ce tribunal de simple police n'ont pas été versées aux Archives départementales de la Savoie.

Evaluation, tris, et éliminations, sort final :

Conservation intégrale.

Mode de classement :

Classement chronologique.

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Aux Archives départementales de la Savoie, consulter les fonds suivants :

Juridictions ayant précédé et succédé à la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne-Nord :

- Fonds de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne (2L42).
- Fonds de la justice de mandement de Saint-Jean-de-Maurienne (8FS28)
- Fonds de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne (4U25).

Juridiction ayant œuvré conjointement avec la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne-Nord :

- Fonds de la justice de paix de Saint-Jean-de-Maurienne-Sud (2L44).

Descripteurs "Hors texte"

Mots-clés Matière : juridiction

Mots-clés Lieu : Saint-Jean-de-Maurienne-Nord (Savoie, France ; canton ; 1801-1815)

Mots-clés Collectivité : France. Justice de paix (Saint-Jean-de-Maurienne-Nord, Savoie)

Répertoire

2L43 1 Actes extra-judiciaires (12 janvier-12 décembre 1807).

1807

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce sous forme de cahier.

Présentation du contenu :

Actes n°1-21. Présence d'un répertoire chronologique des actes en début de cahier.

2L43 2 Minutes : actes extra-judiciaires, procès-verbaux de conciliation, jugements civils (2 janvier-26 décembre 1810).

1810

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce sous forme de cahier.

Présentation du contenu :

Actes n°1-231. Présence d'un répertoire chronologique des actes en début de cahier.

2L43 3 Minutes : actes extra-judiciaires, procès-verbaux de conciliation, jugements civils (2 janvier-31 décembre 1811).

1811

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce sous forme de cahier.

Présentation du contenu :

Actes n°1-187. Présence d'un répertoire chronologique des actes en début de cahier.

2L43 4 Répertoire chronologique des actes (7 janvier-30 décembre 1812).

1812

Description physique :

Importance matérielle : 1 pièce sous forme de cahier.

2L43 5 Actes épars (7 janvier, 15, 21 juillet 1812).

1812

Description physique :

Importance matérielle : 1 dossier composé de 4 pièces.

Présentation du contenu :

Actes n°1-2, 79-80.
